

Biosécurité : Protéger son élevage des risques sanitaires (partenariat avec ADAL)

- Prendre conscience de l'importance de la prévention de l'Influenza aviaire et comprendre les risques liés à la propagation du virus
- Concevoir et apprendre à gérer un plan de biosécurité
- Identifier et mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène sur son exploitation

Contenu :

- ▶ Présentation du virus de l'Influenza aviaire, des résistances et des vecteurs de diffusion
- ▶ Présentation de l'arrêté de biosécurité et du guide des bonnes pratiques d'hygiène : comprendre la notion de barrières sanitaires, d'unités de production, de circulation...
- ▶ Améliorer ses pratiques de nettoyage et désinfection : Enjeux, calculs de volumes et doses, partages de pratiques
- ▶ Réaliser le plan de biosécurité de son exploitation : Définir son organisation,

Méthodes pédagogiques :

Apports de connaissances, échanges de pratiques. Etude de cas types et de cas concrets.

Dates	Durée	Lieu
30 novembre 2017		
Autres dates sur 2018 en fonction des demandes	1 jour	Montargis



Public

Aviculteurs et salariés permanents d'élevage avicole.



Intervention

Hervé AMELOOT, vétérinaire sanitaire avicole, cabinet MCVet



Resp. de stage

Claudine PERREAU 02 38 71 90 56
claudine.perreau@loiret.chambagri.fr



Tarifs

Contributeur VIVEA : 42 €
Autre public : 180 €
Crédit d'impôt : 68,32 €